



Dans le cadre de l'élection présidentielle et alors que le système éducatif est à la croisée des chemins, le SNES, syndicat majoritaire des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, interpelle les candidats sur l'avenir de l'École, du second degré et de ses personnels. Cette interpellation se construit autour de quelques fiches thématiques abordant, tout au long de la campagne, les points clefs et les grands leviers de l'évolution du service public d'Éducation nationale. Les réponses seront rendues publiques.

Les rythmes scolaires

ÉTAT DES LIEUX

Le débat sur les rythmes scolaires a été relancé par la suppression en 2008 du samedi matin en Primaire.

Des études insistent sur la fatigue ressentie par les élèves, la lourdeur de certaines de leurs journées et le caractère inégalitaire du « travail à la maison ». Les comparaisons internationales placent la France parmi les pays ayant le plus grand nombre d'heures de cours par an mais aussi parmi ceux qui offrent la plus grande diversité d'enseignements. Le rapport du comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires (janvier 2011), suivi d'un second rapport dit « d'orientation », proposait, entre autres, le raccourcissement des vacances d'été et leur zonage associé à la diminution du nombre

d'heures hebdomadaires de cours (23 heures à l'école élémentaire et en Sixième et Cinquième). Ces mesures s'inscrivent dans une logique de diminution des heures de cours et de mise en place de dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement.

Des expérimentations d'autres organisations du temps scolaire (sport l'après-midi, par exemple) sont menées dans différents établissements. Ce débat se situe dans un contexte de mise à mal du service public d'éducation et d'attaques contre ses personnels. Si leur engagement professionnel et leur volonté de faire réussir tous les élèves sont intacts, les enseignants ne sont pas prêts aujourd'hui à accepter des mesures ou réformes dont ils ne verraient pas l'intérêt pour les élèves et pour eux-mêmes.

QUESTIONS AUX CANDIDATS

- 1 Envisagez-vous une réforme des rythmes scolaires ? Si oui sur quelles bases ?
- 2 En particulier, envisagez-vous de reprendre la proposition de réduction des vacances d'été et de leur zonage ?
- 3 Envisagez-vous de rompre avec la politique actuelle de diminution du volume d'heures de cours pour installer des dispositifs d'aide, en partie externalisés ?

CE QUE DEMANDE LE SNES

Le SNES rappelle :

- » Son attachement premier à l'objectif de réussite de tous les élèves qui impose d'améliorer les rythmes de vie et de travail des élèves.
- » Son opposition à toute mesure qui augmenterait le temps de travail des personnels.
- » La nécessité d'articuler la question des rythmes avec d'autres paramètres tout aussi importants de la réussite ou de l'échec : la dimension qualitative du temps scolaire (contenus, pratiques, exigences pour tous...), la formation des enseignants, les conditions d'enseignement et d'études, les formes pédagogiques, l'activité des élèves en cours, les rythmes sociaux et familiaux, et la nécessaire lutte contre les inégalités dont ils sont la source...

La question des rythmes est liée à celle du temps de travail global des élèves, incluant le temps des devoirs et leçons : plutôt que de diminuer les temps de cours et d'instituer divers temps d'aide souvent mal finalisés, il vaudrait mieux mettre tout en œuvre pour que l'aide soit apportée par l'enseignant (voire deux, en cas de co-intervention), dans le temps de cours, ce qui nécessite des aménagements et des moyens. Pour autant, il semble raisonnable de reposer la question d'une planification concertée de la charge de travail des élèves, notamment des lycéens.

Réduire la question des rythmes à des chiffres, c'est se condamner à passer à côté de la vraie question des conditions globales de la réussite de tous les élèves. Il faut d'abord mettre les contenus et les pratiques au cœur de la réflexion. Un allègement des journées des collégiens ne doit pas se traduire par la marginalisation, ni l'externalisation de certaines disciplines (EPS, enseignements artistiques...).